

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général  
SG/SPES

**Arrêté du 3 octobre 2012 portant attribution du titre de chargé(e) de projet en aménagement durable des territoires à des stagiaires sortis en 2012 de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)**

NOR : DEVK1235338A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,  
Vu le décret n° 2010-806 du 13 juillet 2010 modifiant le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;  
Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 portant statuts particuliers du corps des techniciens supérieurs du développement durable ;  
Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement ;  
Vu l'arrêté du 11 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires ;  
Vu l'arrêté du 17 juin 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles du titre de chargé(e) de projet en aménagement durable des territoires ;  
Vu la décision du 25 avril 2006 modifiée relative à la constitution du jury d'attribution du diplôme de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires ;  
Vu la délibération du jury d'attribution du titre de chargé(e) de projet en aménagement durable des territoires du 25 juin 2012 ;  
Sur proposition de la directrice de l'École nationale de l'équipement,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le titre de chargé(e) de projet en aménagement durable des territoires est décerné aux stagiaires désignés ci après :

*Techniciens supérieurs du développement durable sortis en 2012*

ABOBI (Guillaume).  
ALDEBERT (Nastasia).  
ALEXANDRE (Michaël).  
ANGLARD (Mathieu).  
ANINAT (Adrien).  
AVERADERE (Sophie).  
BALLENGHIEN (Damien).  
BALUGANI (Carine).  
BAQUE (Laurent).  
BARBET (Arnaud).  
BARES (Myriam).  
BAUCAL (Mauricette).  
BAUCHÉ (Raphaël).  
BELHOCINE (Lahcène).

BEN SMIDA (Radia).  
BENELLI (Sandra).  
BERNARDI (Joanna).  
BISOGNO (Jean-Philippe).  
BLOCH (Antoine).  
BOQUET (Fabrice).  
BOULAND (Sébastien).  
BOUNIOT (Philippe).  
BOURGE (Stefan).  
BOURRET (Sébastien).  
BOUZIDI (Azzedine).  
BRUZAC (Adrien).  
BUSSON (David).  
CAOUISSIN (Marie).  
CATHALA (Johan).  
CAU (Manuel).  
CHAMPY (Olivier).  
CHAN-TUNG (Lindsay).  
CHAPITEAU (Christophe).  
CHARNOZ (Amélie).  
CIRON (Ludovic).  
CLAVERIE (Laure).  
COIGNAC (Julien).  
COLIN (Florian).  
CORBILLON (Christophe).  
COURTIN (Jade-Sophie).  
D'ANTUONI (Carole).  
DA CUNHA (Alexandre).  
DALVERNY (Florent).  
DELOBEAU (Nicolas).  
DEMEY (Thomas).  
DENIS (Martin).  
DESCLIDES (Damien).  
DEVIGNE (Julie).  
DIOME (Camille).  
DOGLIOTTI (Clément).  
DOMENACH (Mathieu).  
DUHAMEL (Alexis).  
DUPONT (Emilie).  
DUPOUY (Florian).  
DURANTON (Lucie).  
EL KHORSSI (Oualid).  
EL MASSAOUDI (Khalid).  
ES-SABAR (Ahmed).  
FABRE (Pierre).  
FIDELIN (Chriswell).  
FOLIO (Olivier).  
FRASSA (Hélène).  
GANNE (Chloé).  
GENISSEL (Romain).  
GERARD (Franck).  
GHOUL (Azeddine).  
GIRAUD (Marie).  
GODEFROY (Pierre).  
GODFRIN (Thomas).  
GRALL (Edwige).  
GUÉGUEN (Ivan).  
GUERSING (Amandine).

GUIOT (Mélanie).  
GUIRET (Xavier).  
HENNEBOIS (Jérémy).  
HERVY (Antony).  
HEYDENS (Kévin).  
HOULES (Thomas).  
HYPOLITE (Alexandre).  
JUAN (Christophe).  
LAHACHE (Rémi).  
LARCHER (Julie).  
LARDET (Martin).  
LAROUÏ (Hamid).  
LAVIDALIE (Céline).  
LE BARBU (Yann).  
LE BRETON (Morgane).  
LE HOUEDÉC (Marie).  
LEBRETON (Fabian).  
LECLERE (Pierrick).  
LEFEVRE (David).  
LEFEVRE (Ludovic).  
LEGROS (Olivier).  
LELIEVRE (Nathalie).  
LEMAIRE (Ludovic).  
LEROY (Christine).  
LEROY (Jean-Claude).  
LIBELLE (Villard).  
LUCAS (Guillaume).  
LUNET (Arnaud).  
LUTZ (Eric).  
MACIEJSKI (Benoît).  
MAGNY (Daisy).  
MANIERE (David).  
MARTELIN (Léo).  
MARTIN (Emmanuelle).  
MARTINET (Jean-François).  
MBWAKI (Eric).  
MESNARD (Jean-Philippe).  
MLYNARSKI (Mathieu).  
MOREL (Gaëlle).  
MORIN (Gwladys).  
NANINCK (Stéphane).  
NASRI (Samir).  
NITSCHELM (Guillaume).  
NOAILLY (Alexandre).  
ORANGE (Soizic).  
PAJON (Olivier).  
PALACIO (Yannick).  
PAVAN (Laurence).  
PECH (Anthony).  
PECHEUX (Bertrand).  
PECQUEUR (Nicolas).  
PECQUEUX (Julie).  
PERRIN (Nicolas).  
PFISTERER (Karl-Heinz).  
PINCON (Sylvain).  
PINET (Thomas).  
PLANTIER (Sébastien).  
PONTEL (Mélanie).

PORFAL (Joëlle).  
POULNOIS (Stéphane).  
PUJOL (Claire).  
RAKOTONIRINA (Pierre).  
RAULO (Mathieu).  
REDON (Carole).  
RENOTON (Adrien).  
ROCHE (Joël).  
ROLLAND (Karine).  
ROUDIL (Michael).  
ROUILLER (Arnaud).  
ROUYEYROL (Antoine).  
RUDEL (Nicolas).  
SAUTEJEAU (Romain).  
SCIAUVAUD (Raphaël).  
SEBBAN (Jonathan).  
SERAY (Julie).  
SESSOAFIO (Christine).  
SIMON (Laure).  
SPANGEL (Alexy).  
TIMSILINE (Heddy).  
TONDEUR (Max).  
TRABELSI (Mehdi).  
TRIGO (Olivier).  
VANHEE (Roxane).  
VIANT (Clément).  
WOLFFER (Maxime).  
YOPA (Paterne).  
ZERGAOUI (Nejema).

*Techniciens supérieurs de la ville de Paris sortis en 2012*

ATMANE (Youssef).  
BOUBEKER (Abdelkader).  
CAZENOBÉ (Irène).  
CHEVREUX (Chloé).  
DE BOISROLIN (Tatiana).  
DERVILLE (Jean-Baptiste).  
DRAME (Boubacar).  
FANGET (Pierre).  
FREMONT (Frédéric).  
GREBOT (Laurent).  
JOUANNEAU (Thomas).  
LABEAU (Willem).  
LANGROGNET (Jérôme).  
LEFEVRE (Aliocha).  
MALLIET (David).  
MARSAL (Christophe).  
MORAND (Josselin).  
MUSLEWSKI (Florence).  
SAVIDAN (Jean-Christophe).  
VANNEROY (Florian).

*Techniciens spécialisés des instituts supérieurs des travaux publics de Marrakech  
et Oujda sortis en 2012*

BAZIN (Mohamed).  
DERKAOU (Kha).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 3 octobre 2012.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef du service du pilotage  
et de l'évolution des services,*

A. VALLET